



### Maison d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers d'Amiens

Protection des mineurs isolés étrangers

51 Mail Albert 1<sup>er</sup> - 80000 AMIENS

#### Description des missions de la structure

La Maison d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers réalise une évaluation de la minorité et de l'isolement des jeunes isolés étrangers. Elle a également pour mission la prise en charge pérenne des mineurs isolés étrangers orientés par le Conseil Départemental de la Somme, à travers un hébergement et un suivi socio-éducatif.

Date d'ouverture	Janvier 2013
Nombre de places	52
Nombre d'évaluations sociales réalisées	110

#### Activité de l'établissement en 2017

À la demande du département, la structure a répondu favorablement pour évaluer les jeunes issus du démantèlement de la jungle de Calais pris en charge au Caomi de Cayeux-sur-mer. Différents séjours ont été organisés durant les vacances de printemps et d'été. Force est de constater que le tournoi de football organisé dans le cadre de la Journée du réfugié reste un moment privilégié. L'accompagnement à la santé est toujours notre priorité, tandis que l'accompagnement socio-éducatif, juridique et scolaire garantit la réalisation des projets des jeunes. Nous avons continué le travail autour de l'apprentissage qui nous paraît être le meilleur accès à un avenir et une insertion réussie.

#### Événement majeur de l'année

Si la structure a connu une extension importante, l'autorisation est passée de 20 à 52 jeunes accompagnés, les séjours restent, pour les jeunes, les événements majeurs, ils apprécient de découvrir différentes régions de France. Des séjours ont été organisés en Normandie, dans la baie de Somme en Kayak et Vtt et un chantier d'insertion dans les Alpes. Un groupe a également participé à la rénovation du centre mémorial Abbé Pierre. Enfin, un chantier de rénovation des extérieurs de la structure a connu un grand succès.

#### Informations sur le public accueilli en 2017

- ▶ **57** jeunes sont entrés dans le dispositif.
- ▶ **78** jeunes ont été suivis sur l'année.
- ▶ Durée moyenne de prise en charge des jeunes sortis dans l'année : **279** jours.
- ▶ **15,5** ans : âge moyen des jeunes à leur admission.
- ▶ Pays d'origine des jeunes pris en charge : **Guinée Conakry, Afghanistan, Côte d'Ivoire, Mali, Pakistan**
- ▶ Répartition par sexe en hébergement de stabilisation : **uniquement des garçons.**
- ▶ **7** demandes d'asile ont été déposées.
- ▶ **3** protections internationales ont été accordées.
- ▶ **5** titres de séjour ont été délivrés.
- ▶ **73** jeunes ont bénéficié de la classe interne.
- ▶ **51** jeunes ont été scolarisés auprès de l'Éducation nationale.
- ▶ **13** jeunes ont obtenu un contrat d'apprentissage.
- ▶ **4** contrats jeunes majeurs ont été obtenus sous forme d'aides financières.

#### La parole à...

##### Chris et Alpha :

« Je suis arrivé au mois de juin (Chris) et moi au mois de novembre (Alpha). Ici, tout nous plaît, les activités, on aime les éducateurs qui nous aident beaucoup dans notre vie, pour nos études et nos démarches. Depuis que nous sommes ici, on s'occupe bien de notre santé et c'est très important pour nous. On se sent aussi très bien protégé pour notre avenir. On fait aussi de la boxe et de la musculation et ça c'est super. »